

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-39 : Création d'arrêts minute dans le Bourg

M. le Maire expose au Conseil que dans le cadre de l'aménagement du Bourg, le domaine public routier ne saurait être utilisé pour des stationnements prolongés et excessifs.

Il précise qu'un nouveau parking est créé dans le Bourg sur la Route de St Martin afin d'augmenter l'offre de stationnement sur le village.

Il ajoute qu'il est nécessaire de laisser tout de même la possibilité de stationner à proximité de l'épicerie et de l'école, sans pour autant occasionner une gêne à la circulation.

M. le Maire propose au Conseil :

- la création de quatre emplacements arrêt minute de 30 minutes en face du commerce épicerie
- la création de sept emplacements arrêt minute de 30 minutes en face de l'école
- de préciser que ces arrêts minute s'appliquent tous les jours et nuits de l'année, dimanche et jours fériés compris

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- DE CRÉER quatre emplacements arrêt minute de 30 minutes en face du commerce épicerie
- DE CRÉER sept emplacements arrêt minute de 30 minutes en face de l'école
- DE PRÉCISER que ces arrêts minute s'appliquent tous les jours et nuits de l'année, dimanche et jours fériés compris
- DE MANDATER M. le Maire pour les démarches nécessaires à l'application de cette nouvelle réglementation

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025

